

## Environnement & prévention des risques

Préserver la biodiversité, les Espaces naturels sensibles, les Sites remarquables, développer une culture du risque inondation, veiller à la qualité de la ressource en eau, promouvoir une agriculture et une alimentation durable, le Conseil départemental du Gard assure de nombreuses missions pour protéger la qualité de vie des habitants et accompagner l'adaptation du Gard aux changements climatiques.

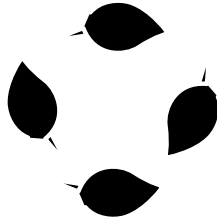
Publié le 02/10/2024 - Mise à jour le 30/10/2024

### Le Conseil départemental est propriétaire de



18

espaces naturels  
sensibles  
départementaux (ENSD)  
sur 4 500 hectares



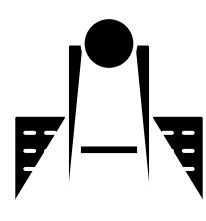
4

territoires aux  
problématiques  
naturelles, sociales et  
économiques différentes



1

Laboratoire  
départemental d'analyses



29

Centres de secours

## Une démarche de protection de l'environnement

La transition écologique est aujourd'hui au cœur de toutes les politiques départementales : collèges Haute qualité environnementale (HQE), rénovation énergétique des bâtiments départementaux, renouvellement des flottes de véhicules, promotion des déplacements doux et des transports en commun, préservation de l'environnement et de la ressource en eau. Tous les moyens sont engagés pour réduire l'empreinte environnementale de la collectivité et favoriser la sauvegarde de la biodiversité gardoise.

### Protéger la biodiversité, les espaces naturels sensibles, les sites remarquables

Le Conseil départemental est propriétaire de 18 **Espaces naturels sensibles départementaux** (ENSD) sur 4 500 hectares, dont certains sont ouverts au public, 9 000 kilomètres de sentiers classés au titre du **Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée** (PDIPR) dont 2 700 sous gestion départementale, le reste sous gestion municipale ou intercommunale. Pour acquérir, entretenir et valoriser ces sites, le Conseil départemental utilise son droit de préemption et mobilise les recettes issues de la part départementale de la **taxe d'aménagement** prélevée sur les permis de construire.

Il accompagne ainsi financièrement les **projets communaux et**

**associatifs** correspondant à ses objectifs de préservation, de cohérence des Activités de pleine nature, de gestion de l'eau, du maintien de la biodiversité et de la prévention des risques naturels.

## Gard pleine nature

Le label « **Gard pleine nature** » a été créé afin de trouver un juste équilibre entre le développement maîtrisé et durable des activités et les besoins des usagers. Il est accordé à des espaces naturels, à des équipements de randonnée, des ouvrages ou à des animations et des événements sportifs.



Il vise à concilier la protection de l'environnement en faveur de l'activité physique et de la santé des Gardoises et des Gardois.



La Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze s'élève au milieu d'un espace naturel sensible

## Garantir l'accès à une ressource en eau de qualité

En partenariat avec l'Agence de l'eau, le Conseil départemental **aide les collectivités à réaliser des investissements** destinés à améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines, à réhabiliter les réseaux de distribution d'eau potable, de collecte des eaux usées et les ouvrages de traitement.

Afin de participer également à la **modernisation des équipements et des infrastructures** des communes et des intercommunalités, une mission d'assistance technique a été mise en place auprès des collectivités éligibles en eau et en assainissement.

Dans le contexte de changement climatique qui s'accélère, le Conseil départemental a initié la stratégie globale et concertée de la gestion de la ressource en eau : « **Eau & Climat : préparons l'avenir** »

## Contribuer à la préservation de la biodiversité dans l'espace public

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental **attribue des végétaux aux communes** et EPCI pour embellir les espaces publics et contribuer à la préservation de la biodiversité et de l'environnement ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique. Cette action, ainsi que l'appui ponctuel aux chartes paysagères des collectivités, contribuent directement à la sensibilisation et à la valorisation du cadre de vie des Gardoises et des Gardois.

*Les végétaux sont produits par une entreprise adaptée ou un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et préférentiellement issus d'essences locales et adaptées à notre climat.*

## Encourager l'innovation dans l'adaptation au changement climatique

Avec le « **Prix de l'initiative pour une transition écologique et solidaire** », le Conseil départemental encourage les **collectivités** et les **associations** dans leurs projets innovants d'adaptation au changement climatique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

# Anticiper les risques naturels et sanitaires

## Développer une culture du risque inondation

Le Gard est particulièrement sensible aux phénomènes extrêmes de déficit de la ressource en eau et aux risques d'inondation par des crues soudaines, c'est pourquoi le Conseil départemental accompagne les opérations d'investissement dans le domaine de la gestion durable et intégrée des cours d'eau et de la **prévention des inondations**, inscrites dans un programme territorial.

Afin de réduire la vulnérabilité des bâtiments aux inondations, le Conseil départemental a mis en place le dispositif **Alabri**. L'aide est allouée en priorité aux bâtiments situés dans le périmètre d'une commune couverte par un Plan de prévention des risques inondation (PPRI) approuvé après 2002.

**Anticiper, se préparer et agir, les trois phases de la gestion du risque inondation** expliquées et illustrées en un seul site : **Noé**. Noé a la vocation d'être à la fois un outil de connaissance (référentiel), un outil d'évaluation et un moyen de communication et de sensibilisation sur la problématique des inondations.

## Veiller à la sécurité sanitaire

**Le Laboratoire départemental d'analyses** met à disposition des acteurs locaux du secteur agro-alimentaire ses compétences et son expertise. Il intervient concrètement sur le risque sanitaire avec des actions de prévention et de sécurisation. C'est une véritable valeur ajoutée pour notre collectivité et pour la sécurité de l'ensemble des Gardoises et des Gardois.



## Prévenir le risque et lutter contre les incendies

Au-delà de son engagement annuel très fort auprès du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 30) pour assurer l'achat et le renouvellement du matériel et des équipements, le Conseil départemental soutient les actions de prévention en matière de défense des forêts contre les incendies et a fait le choix de mettre en place un appui technique et un soutien financier aux communes dans ce domaine.

**Sur le même sujet**



ENVIRONNEMENT &  
PRÉVENTION DES RISQUES

**Un nouveau sentier  
d'interprétation au cœur du  
vallon de Cuegne**

RISQUE INCENDIE

**Campagne Feux de Forêt  
2025 : le Gard mobilisé face  
à un été à haut risque**

ENVIRONNEMENT &  
PRÉVENTION DES RISQUES,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Forum Eau & Climat 2025 :  
Le Gard face au défi du  
siècle**



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*